



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le 12 mars 2013

Afin d'accompagner la gestion de la fin de l'épisode neigeux qui a traversé le Val-d'Oise ce jour, le préfet Jean-Luc NEVACHE a décidé d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur la route départementale 14 (RD14) entre Cergy et Saint-Clair-sur-Epte (limite départementale) et la route départementale 915 (RD915) entre le giratoire de Génicourt et le lieu-dit d'Artimont sur la commune de Frémécourt.

Une nouvelle réunion du Centre Opérationnel Départemental se tiendra demain mercredi à 9 heures pour prendre acte des conditions de la sortie de cet épisode neigeux.

